



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

## Commune de KIRCHHEIM

Conseillers	
Élus :	15
En Exercice :	13
Présents :	10
Absents excusés :	3
Procuration :	1

### Procès Verbal des délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL** *Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2018* *Convocation du 22 février 2018*

#### ORDRE DU JOUR

Sous la Présidence de M. Patrick DECK - Maire

<b>Membres présents :</b>	<b><u>Adjoint</u>s :</b> Mme MORTZ Muriel, M. BRUCKER Frédéric.
	<b><u>Conseillers Municipaux</u> :</b> M. CHRISTOPHE Jacques, M. DUPARCQ Arnaud, Mme GRAUSS Elisabeth, Mme LIGOUT Denise, M. SCHMITT Pierre, Mme VOGEL Claudine, Mme WINTZ Jacqueline.
<b>Membres absents excusés :</b>	M. SIEFERT Bertrand, M. KASPAR Fabien, Mme LIENHARDT Catherine.
<b>Procuration :</b>	M. SIEFERT Bertrand donne procuration de vote à M. DECK Patrick.

- 1°) – Désignation de la secrétaire de séance.
- 2°) – Approbation du compte rendu du 1<sup>er</sup> février 2018.
- 3°) – Compte administratif communal 2017.
- 4°) – Compte de gestion communal 2017.
- 5°) – Acte budgétaire.
- 6°) – Divers et informations.

M. le Maire souhaite une cordiale bienvenue aux conseillers municipaux et demande de passer à l'ordre du jour.

### **1°) Désignation de la secrétaire de séance.**

Vu l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales. Après délibération, le Conseil Municipal désigne Mme Laurence WILT, secrétaire de Mairie, en qualité de secrétaire de séance.

### **2°) Approbation du compte rendu du 1<sup>er</sup> février 2018.**

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février 2018 transmis à l'ensemble des membres, ne soulevant aucune objection, est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

### **08/18 Compte Administratif communal 2017.**

Monsieur le Maire présente la balance générale du compte administratif de l'exercice 2017 qui s'établit comme suit :

#### **Section de Fonctionnement**

Dépenses réalisées	351 144,23 €
Recettes réalisées	429 489,42 €
Excédent	78 345,19 €
Excédent 2016 reporté	32 250,05 €
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>110 595,24 €</b>

#### **Section d'Investissement**

Dépenses réalisées	167 446,61 €
Recettes réalisées	78 176,64 €
Excédent	-89 269,97 €
Déficit 2016 reporté	-19 417,30 €
<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-108 687,27 €</b>

#### **Résultat de clôture 2017**

Section de Fonctionnement	110 595,24 €
Section d'Investissement	-108 687,27 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2017</b>	<b>1 907,97€</b>

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, Mme MORTZ, adjointe au Maire, soumet le compte administratif présenté par le Maire à l'approbation du Conseil Municipal.

Après avoir constaté le résultat de clôture de 2017,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et hors la présence de Monsieur le Maire :

- **approuve** le compte administratif 2017 ;
- **donne** décharge au Maire pour sa gestion durant l'exercice 2017.

### **09/18 Compte de gestion communal 2017.**

**Monsieur le Maire présente** le compte de gestion 2017 établi par le Comptable du Trésor Public de Wasselonne.

Le résultat de clôture 2017 s'élève à un bénéfice global de **1 907,97 €** et coïncide avec le résultat dégagé par le compte administratif 2017.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** le compte de gestion de l'exercice 2017,
- **Donne** décharge au Comptable du Trésor pour sa gestion durant cet exercice.

### **10/18 Acte budgétaire.**

Vu le début des travaux de mise aux normes PMR et accessibilité de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux que la facturation de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux a été émise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présent décide de payer la :

- Situation n° 01 / 18048 d'un montant de 7.504,56 € à l'entreprise GTE REIFSTECK de TRAENHEIM concernant les travaux dans l'entrée de la salle polyvalente. Somme imputée au compte d'investissement, opération 133 compte 21318.

### **3\*) Divers et informations.**

- 10 mars 2018 : nettoyage de la salle polyvalente ;
- 14 avril 2018 : nettoyage de Printemps ;
- Rue Marc Reinhard : installation d'un regard au niveau du n° 7.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h30, et souhaite de belles fêtes de fin d'année aux élus.



Le Maire  
Patrick DECK